

## L'après COP21 : TOURNANT MAJEUR

2015, année de la COP21, a vu s'intensifier les dispositifs de lutte contre le réchauffement climatique. Le Crédit Foncier a signé, lors de la COP21, la charte pour le financement de l'efficacité énergétique émise par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et réaffirmé son soutien au développement durable, en tant que spécialiste de l'immobilier en France.

Depuis plusieurs années, le Crédit Foncier intègre au cœur de son activité le développement durable qui véhicule des enjeux sociaux et environnementaux.

S'agissant des enjeux sociaux, le Crédit Foncier est un des leaders du financement de l'accession sociale à la propriété : ces prêts sociaux sont octroyés aux ménages à revenus modestes, sous condition de ressources. En 2015, le Crédit Foncier représentait 36,1 % de part du marché du Prêt à l'Accession Sociale (PAS)<sup>[3]</sup>.

Cette utilité sociale se double d'une responsabilité environnementale : les bâtiments neufs financés par le Crédit Foncier répondent à la réglementation thermique RT 2012, pour le bénéfice de ses clients et de l'environnement. Concernant les rénovations énergétiques de bâtiments anciens, le Crédit Foncier distribue également des prêts dédiés comme l'éco-PTZ, et était, en 2015, le seul établissement à proposer l'éco-PTZ copropriétés pour la rénovation énergétique de logements collectifs.

En 2015, le Crédit Foncier poursuit sa démarche de déploiement de la Responsabilité Sociétale dans l'Entreprise. Nous sommes fiers d'avoir mis en place différentes actions telles que la certification HQE du siège administratif de Charenton, d'avoir obtenu la médaille de bronze au concours CUBE 2020 et d'avoir été plébiscités par l'Association des Régions de France pour notre transparence financière.

Par son engagement au quotidien, le Crédit Foncier contribue à relever le défi majeur du développement durable.

Charenton-le-Pont, le 25 janvier 2016

Le Directeur général,

Bruno DELETRÉ

---

*([3]) Donnée SGFGAS : part de marché PAS au 16 décembre 2015.*